



Commune de GABIAN (34320)

PROCES-VERBAL

DU CONSEIL MUNICIPAL

~~~~~

Séance du Mercredi 19 Décembre 2018,

L'an deux mille dix-huit, et le Mercredi 19 Décembre à 18h30, le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur BOUTES Francis, Maire de Gabian.

Présents : Mesdames FELIX Maryse, FLAMENT Chantal, GALZY Isabelle, JOURDAN épouse ROUSSET Agnès.

Messieurs ALLEMANY Christian, BOUTES Francis, FOREZ Daniel, SOULIE Christophe.

Membres absents : Mesdames HUGUEUX épouse GARRIGUE Sandrina, PAILLES Pilar.

Messieurs BERTHOMIEU Michel, PAGEOT Emmanuel.

Secrétaire de séance : Monsieur FOREZ Daniel.

~~~~~

67/2018 : Tarification modulée ALP et Restauration Scolaire.

ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION N° 57/2017 DU 18 Octobre 2017

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que pour répondre à la réglementation en vigueur et aux orientations de la CAF, nous avons instaurés en Septembre 2013 une facturation des services périscolaires basée sur le quotient familial.

Concernant la tarification des familles Bénéficiaire CAF ou MSA, il en ressort le tableau suivant :

	<u>Quotient familial</u>	TARIF		
		Accueil du matin	Accueil du midi	Accueil du Soir
Tarif 1	3000 à 1251	0.50 €	3.60 €	1.00 €
Tarif 2 - 15%	1250 à 851	0.43 €	3.06 €	0.85 €
Tarif 3 - 25 %	850 à 451	0.375 €	2.70 €	0.75 €
Tarif 4 – 35%	450 à 0	0.325 €	2.34 €	0.65 €

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que concernant le Repas des enseignants, il est fixé à 3.60€, et offre à chaque enseignant un repas par semaine.

Monsieur le Maire informe que les personnes ne souhaitant pas rentrer dans ce dispositif ou ne voulant pas communiquer leurs revenus se verront appliquer le tarif de la tranche la plus haute.

Monsieur Le Maire demande au Conseil de bien vouloir délibérer.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents SE PRONONCE FAVORABLEMENT :

- **ACCEPTÉ** les tarifications ci-dessus.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette décision.

Le Maire,
Francis BOUTES

